

Un état des lieux des régimes politiques en Europe

État des lieux des régimes politiques en Europe

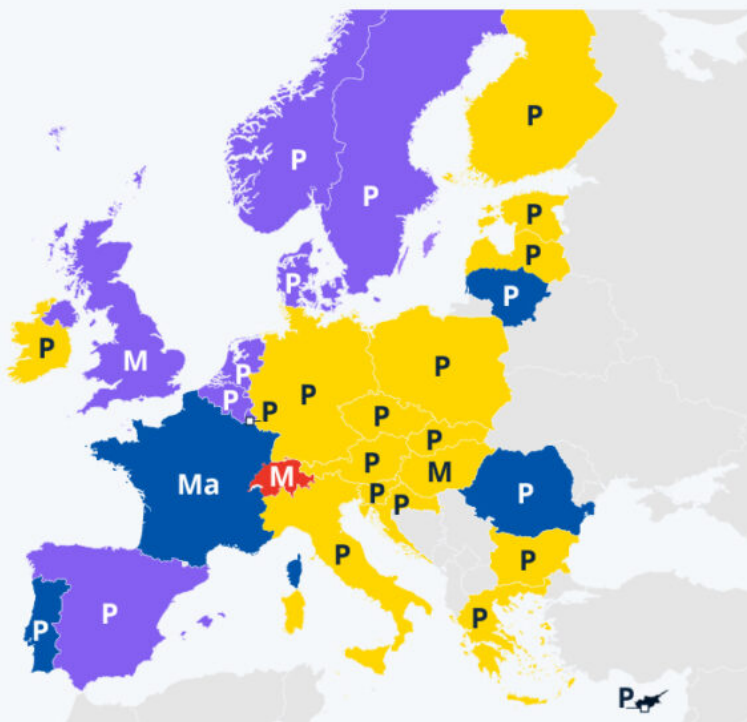
Aperçu des systèmes politiques et des modes de scrutin dans une sélection de pays européens en 2024

Système politique :

- Démocratie semi-directe*
- Régime parlementaire
- Monarchie parlementaire
- Régime semi-présidentiel
- Régime présidentiel

Mode de scrutin :

- P = Proportionnel
- M = Mixte
- Ma = Majoritaire



* Allie démocratie directe et représentativité à l'aide d'un système bicaméral

Sources : Toute l'Europe, recherches Statista



statista

Écrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2024

L'Europe de l'Ouest est la région du monde où la tradition démocratique est plus âgée. Si l'organisation d'élections au suffrage universel, la séparation des pouvoirs et le respect des droits de l'Homme sont des points communs de la Constitution de la plupart des États de la région, ces derniers gardent chacun un système politique qui leur est propre.

Comme le détaille notre carte, on distingue plusieurs types de régimes en Europe. Le plus répandu est le régime parlementaire, dans lequel le président, élu ou non au suffrage universel, n'est que le titulaire d'une magistrature de représentation. Dans ce type de régime, c'est le Premier ministre qui est le personnage le plus important. Parmi les trente pays européens étudiés, on trouve par ailleurs huit monarchies parlementaires, dans lesquelles le souverain est reconnu comme chef de l'État, mais ne détient aujourd'hui pas ou très peu de pouvoir exécutif.

Le régime semi-présidentiel ne concerne quant à lui que quatre pays : la France, le Portugal, la Lituanie et la Roumanie. Dans ce type de système politique, le président, élu au suffrage universel, partage un certain nombre de prérogatives avec le Premier ministre. La république de Chypre est le seul régime présidentiel intégral de l'Union européenne, son président, élu au suffrage universel, est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Autre exception, le régime politique de la Suisse, qui peut être qualifié de démocratie semi-directe, dans le sens où il rassemble des éléments de démocratie représentative (élection des membres des parlements) et de démocratie directe (référendum, initiative populaire).

Enfin, si la grande majorité des trente pays européens étudiés élisent leurs représentants à la proportionnelle, seul un vote au scrutin majoritaire : la France, tandis que la Hongrie et la Suisse utilisent des systèmes hybrides.

De Tristan Gaudiaut pour Statista